



Premières années dans l'emploi marquées par la mobilité

Mobilité et instabilité marquent les parcours d'insertion des jeunes dans le monde du travail. Durant leurs trois premières années de vie professionnelle, les jeunes qui travaillent dans le secteur privé et semi-public ont été employés, en moyenne, par trois entreprises différentes. Toutefois, passé 30 ans, la plupart auront obtenu un emploi stable. Les jeunes travaillent plus souvent que leurs aînés dans des secteurs à fort turn-over comme le commerce ou l'hôtellerie restauration. En Picardie plus qu'en France, l'intérim constitue un vecteur de premier accès à l'emploi, en particulier vers les métiers de l'industrie.

Anne ÉVRARD,
Sylvain THOMAS,
Insee Picardie

En Picardie comme en France, 72 % des jeunes qui ont obtenu en 2005 leur premier emploi significatif dans le secteur privé et semi-public¹ en occupe toujours un trois ans après leur entrée dans le monde du travail. Pour deux tiers d'entre eux, il s'agit d'un emploi à temps complet d'une durée supérieure à 9 mois.

► Forte instabilité au cours des premières années

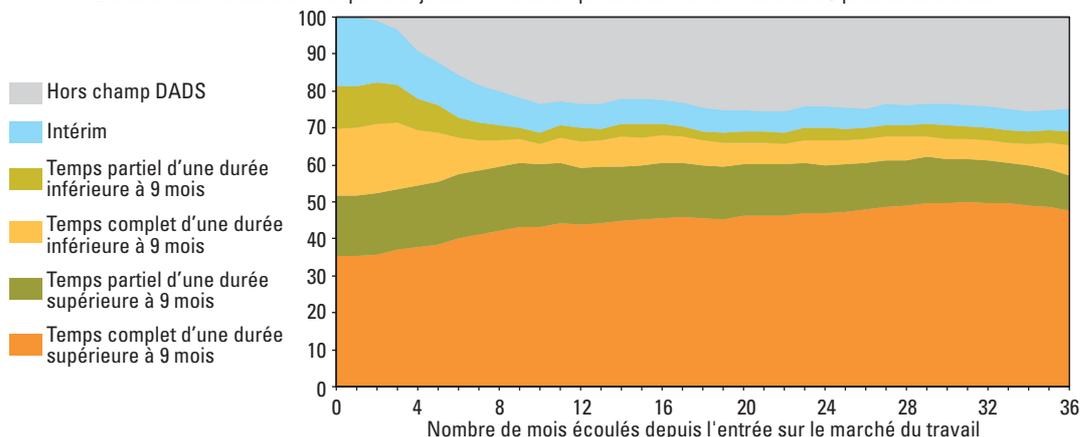
Les premières années de vie active se caractérisent par une forte mobilité. Les jeunes encore en emploi en 2008 ne sont que 36% en Picardie à demeurer dans l'entreprise où ils ont débuté en 2005. Bien qu'un peu moins fréquents qu'à l'échelle nationale, les changements d'entreprises sont importants en Picardie : au cours des trois années qui suivent l'accès à l'emploi, les jeunes travaillent en moyenne dans trois entreprises différentes. Ce changement d'entreprise peut s'accompagner d'un changement de région : ainsi, près de 13 % des jeunes encore en emploi en 2008 ont quitté la Picardie, dont un tiers pour l'Île-de-France et un tiers pour les autres régions voisines. En cela, la région suit la tendance nationale : dans l'enquête génération 2004 du Céreq², la moitié des jeunes en emploi se disent prêts

¹Voir méthodologie

²Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la génération 2004 - Céreq 2007

72 % des primo insérants encore en emploi 3 ans après

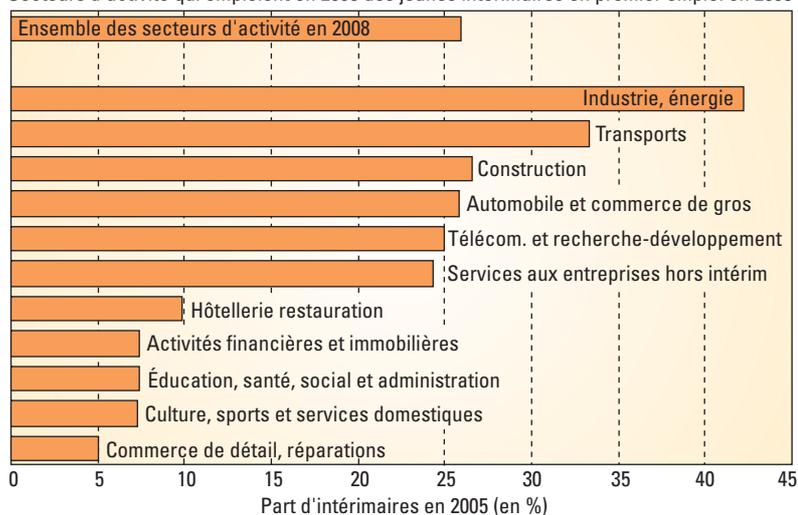
Évolution des conditions d'emploi des jeunes Picards en primo insertion au cours des 3 premières années



Source : Insee, panel DADS 2005 à 2008

L'intérim, une porte d'entrée dans l'industrie et les transports

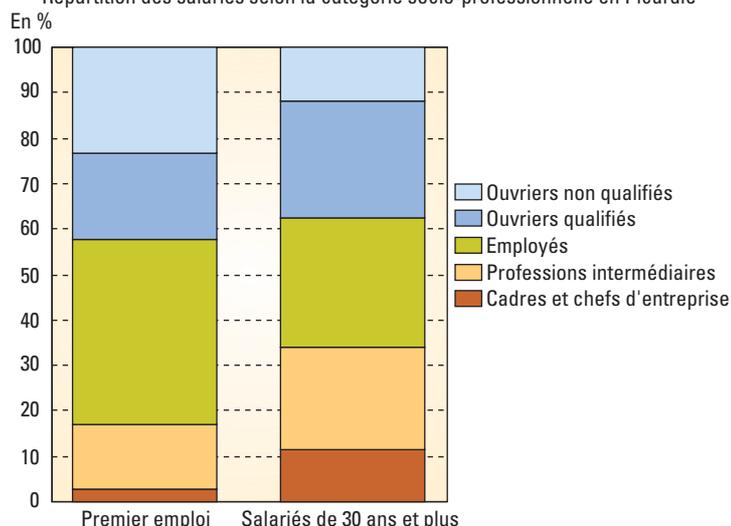
Secteurs d'activité qui emploient en 2008 des jeunes intérimaires en premier emploi en 2005



Source : Insee, panels DADS 2005 à 2008

Des professions moins qualifiées que celles de leur aînés

Répartition des salariés selon la catégorie socio-professionnelle en Picardie



Source : Insee, panel DADS 2005

Méthodologie : premier emploi significatif

Au cours de l'année 2005, près de 25 000 jeunes Picards de moins de 30 ans ont occupé pour la première fois un emploi significatif dans les secteurs privé et semi-public. Cet emploi significatif peut être considéré comme la première étape du déroulement de carrière professionnelle de ces jeunes. On observe ici l'évolution de l'emploi de ces jeunes au cours des 3 années suivantes.

Le concept de 1^{er} emploi significatif renvoie à la fois à la durée du contrat de travail (au moins 3 mois pour les non intérimaires et au moins 1 mois et demi pour les intérimaires), au salaire perçu (salaire horaire brut supérieur à 90% du SMIC) et au temps de travail (plus de 2 heures en moyenne par jour). Il n'intègre ni les stages ni les contrats d'apprentissage.

Les données utilisées ici sont les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). Le champ est ainsi restreint aux salariés des secteurs privé et semi-public. Sont exclus : les agents des organismes de l'État titulaires ou non, les services domestiques et les activités extra-territoriales. Les salariés du champ DADS représentent 93% des jeunes actifs ayant un emploi.

à quitter la région où ils travaillent pour avancer dans leur carrière.

La mobilité est en partie induite par les formes particulières d'emploi qu'occupent le plus souvent les jeunes : contrats à durée déterminée, intérim, stages et contrats aidés. Les jeunes entrés en premier emploi significatif en 2005 occupent des postes plus fragiles que les salariés de plus de 30 ans. Ils travaillent bien plus souvent à temps partiel ou sous contrat d'intérim : 35% sont à temps partiel contre 23% des salariés de plus de 30 ans, 20% sont intérimaires contre 2% des actifs de plus de 30 ans.

► L'intérim, vecteur d'insertion dans l'industrie et les transports

Le travail temporaire est une forme très caractéristique des débuts de parcours professionnel des jeunes Picards : un jeune sur cinq occupe son premier emploi significatif en qualité d'intérimaire en Picardie, soit nettement plus fréquemment qu'en moyenne nationale (14%). La Picardie partage ce taux élevé avec les régions à forte tradition industrielle (Franche-Comté, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne).

Au-delà de la nature fragile de ce contrat, l'intérim constitue une étape vers un emploi plus stable. En effet, plus de la moitié des intérimaires en début de parcours professionnel détiennent un emploi hors intérim au bout de 3 ans, souvent dans l'industrie et les transports, secteurs très présents en Picardie.

► Des professions moins qualifiées que celles de leurs aînés

Bien que plus diplômés que leurs aînés, les jeunes accèdent rarement en primo insertion aux métiers les plus qualifiés : 17% seulement des jeunes salariés picards dans les secteurs privé et semi-public atteignent dès leur premier emploi significatif un poste de cadre ou une profession intermédiaire, soit deux fois moins que les salariés picards de plus de 30 ans. L'accès à l'emploi stable semble se faire souvent au prix de l'acceptation d'un premier poste sous-qualifié au regard de la formation suivie.

► Fort turn-over dans les services à la personne et l'hôtellerie restauration

Par rapport aux plus âgés, les secteurs d'activité où la part de jeunes en primo-insertion est importante sont donc ceux où la rotation de la main-d'œuvre est rapide et la part des postes peu qualifiés importante : l'intérim déjà cité, le commerce, l'hébergement restauration, ainsi que certains services aux particuliers. Il peut s'agir d'emplois d'attente que beaucoup de jeunes quittent ensuite pour des emplois plus qualifiés offrant de meilleures perspectives de carrière et des conditions d'emploi plus stables. Ainsi, seulement un tiers des jeunes Picards embauchés en premier emploi significatif en 2005 dans l'hôtellerie et la restauration y travaillent encore en 2008. À l'inverse, les jeunes entrés en 2005 dans l'industrie ou la construction restent davantage attachés à leur secteur de départ : plus de la moitié y travaillent encore trois ans après, un quart seulement s'étant tourné vers une autre activité.

► Cinq trajectoires-types d'insertion professionnelle

L'importante mobilité qui caractérise le processus de primo-insertion génère durant ces premières années des parcours professionnels extrêmement divers. Ces trajectoires sont regroupées ici en cinq classes : 5 jeunes sur 10 ont un parcours d'insertion stable, 2 sur 10 connaissent à l'inverse une première insertion sans suite, 1 sur 10 a un début de carrière marqué par l'intérim, 1 sur 10 suit un parcours jalonné par le temps partiel et 1 sur 10 opère une réorientation après un premier emploi à temps partiel.

● Un peu moins de la moitié des jeunes ont un parcours stable

En Picardie, près de la moitié des jeunes ont suivi un parcours professionnel stable au cours de leurs trois premières années d'activité. Ce groupe, le plus important numériquement, est un peu moins bien représenté en Picardie que dans l'ensemble de la France. Ici, sept jeunes sur dix ont débuté avec un emploi à temps complet d'une durée supérieure à 9 mois. Trois ans après, huit jeunes sur dix bénéficient de ce type de contrat. Plus âgés et plus diplômés que l'ensemble des jeunes Picards, 24 % d'entre eux ont accédé dès leur premier emploi à un poste d'encadrement ou à une profession intermédiaire. Le taux de féminisation est faible.

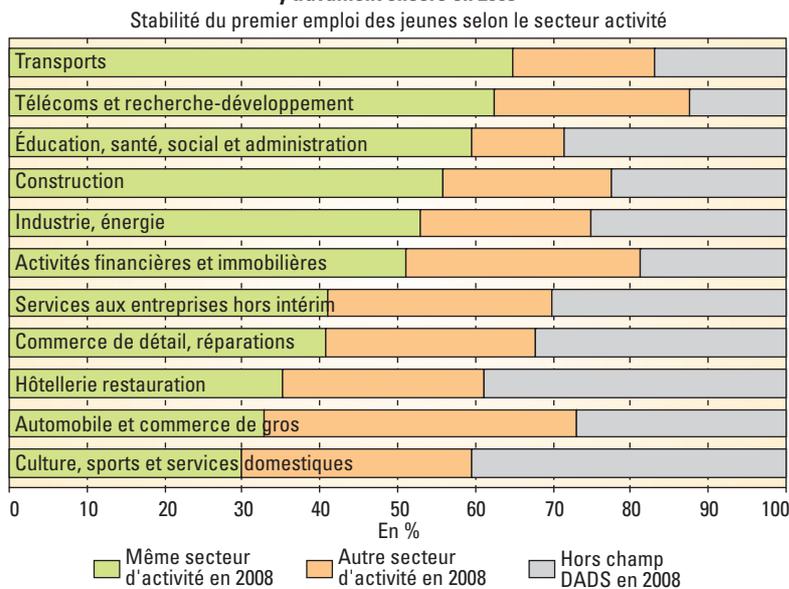
● Un début de carrière marqué, plus souvent en Picardie qu'en France, par l'intérim

Dans cette classe, quatre jeunes sur cinq ont débuté leur parcours par un emploi intérimaire. Ce groupe comprend 10 % des jeunes Picards contre 6 % des jeunes Français, ce qui place la Picardie au quatrième rang des régions françaises derrière la Franche-Comté, la Haute-Normandie et la Basse-Normandie. Au bout de trois ans, si 29 % des jeunes de cette classe travaillent encore en tant qu'intérimaires (contre 18 % de l'ensemble des jeunes suivis), un tiers occupe un emploi de longue durée. Cette classe est très majoritairement masculine et comprend des personnes plus jeunes et peu diplômées. Quatre cinquièmes d'entre eux occupent, de manière durable, des postes d'ouvriers.

● Une majorité de femmes dans des emplois durables à temps partiel

En Picardie comme en France, 11 % des jeunes suivent un parcours professionnel orienté vers le temps partiel durable. Fortement marqués par les temps partiels, les jeunes de ce groupe ne sont qu'un petit nombre à

Un tiers seulement des jeunes embauchés dans l'hôtellerie restauration en 2005 y travaillent encore en 2008



n'avoir plus d'emploi au bout de trois ans. Ils exercent fréquemment leur activité dans le commerce de détail, l'éducation, santé, action sociale et l'hôtellerie restauration. 61 % des jeunes de cette classe sont des femmes.

● Une réorientation après un premier emploi à temps partiel

Le début de parcours des jeunes du quatrième groupe, qui concerne 10 % des premiers emplois picards, est identique au groupe précédent. Ces jeunes débutent leur carrière dans des emplois très souvent à temps partiel, dans l'hôtellerie/restauration ou le commerce de détail. Le taux de féminisation est également important. Les jeunes se distinguent du groupe précédent par leur changement d'orientation. En 2008, la moitié d'entre eux n'ont plus d'emploi et 28 % ont acquis un emploi long à temps complet.

● Une première insertion sans suite

Enfin, 23 % des jeunes de la région connaissent des difficultés d'insertion après leur premier emploi. Au bout de quelques mois, ils sont le plus souvent chômeurs ou inactifs. Dans une moindre mesure, ils ont pu reprendre des études, suivre une formation ou entrer dans la fonction publique. Les employés, notamment dans les services aux particuliers, sont ici surreprésentés. ■

Cinq parcours professionnels types

Type de parcours professionnel dans les trois ans suivant le premier emploi significatif obtenu en 2005

	Effectifs en Picardie	Proportion (%)	
		en Picardie	en France
Parcours professionnel stable	11 280	46	48
Parcours jalonné de missions d'intérim	2 484	10	6
Parcours vers le temps partiel durable	2 640	11	11
Réorientation après un début en temps partiel	2 508	10	11
Parcours incertain hors des secteurs privé et semi-public	5 712	23	24
Total	24 624	100	100

Source : Insee, panel DADS 2005 à 2008

Les fonctions exercées par les jeunes Picards

La notion de fonctions permet de classer les actifs suivant les professions qu'ils occupent, au delà des secteurs d'activités qui les emploient. Ces professions sont réparties en quinze grandes fonctions économiques, transversales aux secteurs d'activité ; certaines d'entre elles contribuent aux différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services aux entreprises ou à la population.

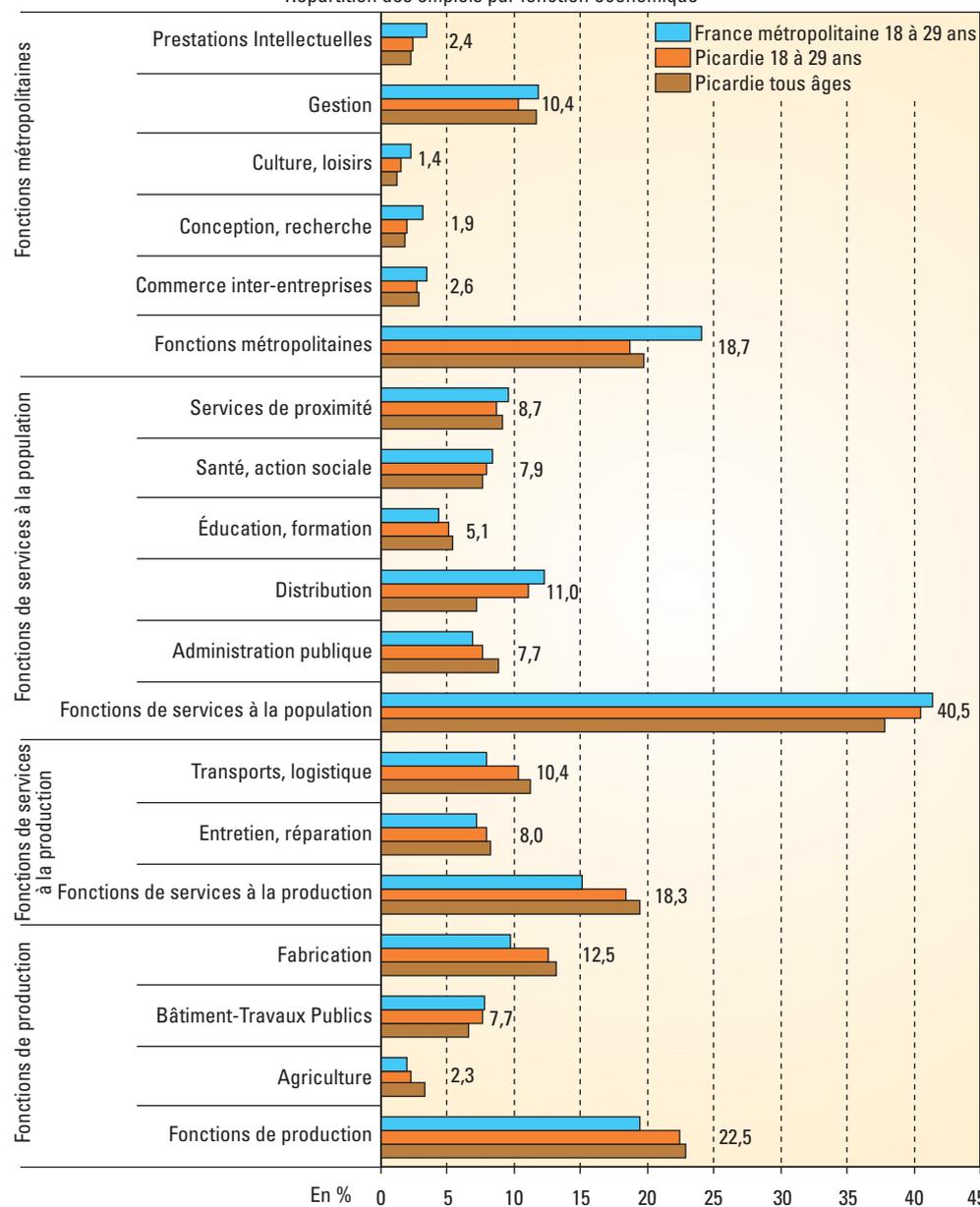
Par rapport au reste du pays, les fonctions exercées par les jeunes Picards reflètent les spécialisations du système productif régional. Ceux-ci sont davantage représentés qu'en moyenne nationale dans la fabrication industrielle, les transports et la logistique. Ainsi, 23 % des jeunes Picards en emploi exercent une fonction relevant directement de la production (fabrication industrielle, le bâtiment/travaux publics ou agriculture) et 18 % ont une fonction de service à la production (entretien, transports...). Cette dernière fonction regroupe des activités essentiellement tertiaire, mais souvent directement liées à l'industrie et qui résulte en partie de l'externalisation de travaux précédemment assurés au sein d'entreprises industrielles.

Symétriquement, les jeunes Picards sont moins présents dans les fonctions marchandes de service à la population (distribution et services de proximité) et dans toutes les fonctions métropolitaines. Les fonctions métropolitaines se concentrent dans les grandes agglomérations et concernent surtout les cadres. La Picardie en compte moins qu'en France de Province en raison des niveaux de diplôme demandés et de l'absence de grandes métropoles¹.

Par rapport aux générations plus âgées, les différences de fonctions soulignent l'évolution du tissu productif et les écarts dans le déroulement des carrières. Les recrutements se sont ralentis dans la fabrication, et plus encore dans l'agriculture, cependant qu'ils s'intensifiaient dans le secteur du bâtiment/travaux publics et la distribution. Partout, les jeunes sont bien plus présents dans la distribution que l'ensemble des actifs avec un écart qui, en Picardie, s'élève à 3,9 points. De plus, certaines fonctions permettent une continuité de carrière (administration publique, gestion, éducation/formation) tandis que d'autres reposent davantage sur des jeunes en début de vie active (distribution, culture-loisirs, conception-recherche).

La fabrication, les transports/logistique et la distribution : des débouchés pour les jeunes Picards

Répartition des emplois par fonction économique



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire au lieu de résidence

¹Une métropole est une ville regroupant une population relativement forte, avec des fonctions de commandement dans les domaines économique et financier influençant l'organisation des activités industrielles et tertiaires et, de ce fait, concentrant des emplois stratégiques. En Picardie, la plus grande ville est Amiens, qui compte 134 000 habitants et 179 000 avec son agglomération. La taille de cette dernière est nettement inférieure à celle des agglomérations de Lens, Rouen, Le Havre, Reims, Cergy-Pontoise, pour ne citer que les plus proches de la région, sans compter Lille et Paris. Une autre manière d'évaluer le poids d'une métropole est de mesurer la part des fonctions métropolitaines, c'est-à-dire les concentration d'emplois stratégiques (voir graphique ci-contre). Elle est de 18,2% dans l'agglomération d'Amiens, soit un taux inférieur à la moyenne régionale et loin de la moyenne nationale.